

PRÉFET DU PAS-DE-CALAIS

**PRÉFECTURE
DIRECTION DE LA COORDINATION DES POLITIQUES PUBLIQUES ET DE
L'APPUI TERRITORIAL
BUREAU DES INSTALLATIONS CLASSÉES, DE L'UTILITÉ PUBLIQUE
ET DE L'ENVIRONNEMENT**

RTE

COMMUNE DE MONCHY-AU-BOIS

**MISE EN COMPATIBILITÉ DU PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL DE
LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES CAMPAGNES-DE-L'ARTOIS DANS LE CADRE
DU PROJET D'EXTENSION DU POSTE ÉLECTRIQUE (400/225 KV) DE CHEVALET**

AVIS D'OUVERTURE D'UNE CONCERTATION PUBLIQUE

Le public est prévenu qu'en application du code de l'urbanisme et en exécution d'un arrêté préfectoral daté du 16 octobre 2023, une concertation publique avec les habitants, les associations locales et les autres personnes concernées, portant sur la mise en compatibilité du PLUi de la communauté de communes des Campagnes-de-l'Artois dans le cadre de l'extension du poste électrique (400/225 kV) de Chevalet par RTE se déroulera du 6 novembre au 24 novembre 2023 inclus.

Cette concertation concerne la commune de Monchy-au-Bois

Pendant toute la durée de la concertation, une version papier du dossier sera mise à disposition du public en mairie de Monchy-au-Bois et au siège de la Communauté de Communes des Campagnes-de-l'Artois aux dates et heures d'ouverture au public.

Par ailleurs, un dossier en format numérique sera consultable par le public sur les sites internet des services de l'État dans le Pas-de-Calais (<https://www.pas-de-calais.gouv.fr/Publications/Consultation-du-public>), de la mairie de Monchy-au-Bois et de la Communauté de Communes des Campagnes-de-l'Artois.

Ce dossier comprend :

- une présentation du projet d'extension du poste électrique de Chevalet sur la commune de Monchy-au-Bois ;
- La présentation de la procédure de mise en compatibilité et concertation associée ;
- Les modifications du PLUi envisagées pour sa mise en compatibilité avec le projet d'extension du poste électrique de Chevalet sur la commune de Monchy-au-Bois

Le public pourra faire part de ses remarques, avis ou questionnements par courrier électronique à l'adresse suivante : perrine.walbaum@rte-france.com ainsi que sur le registre déposé à cet effet en

mairie et au siège de la Communauté de Communes des Campagnes-de-l'Artois, ou directement à RTE par courrier à l'adresse ci-dessous :

RTE
A l'attention de Perrine Walbaum
62 rue Louis Delos
59700 Marcq-en-Baroeul

en précisant sur l'enveloppe : concertation du public sur la mise en compatibilité du PLUI des Campagnes-de-l'Artois

Au terme de cette concertation, un bilan indiquant les mesures jugées nécessaires à mettre en œuvre pour répondre aux enseignements issus de cette concertation sera dressé et rendu public.